



HAL
open science

La co-analyse de l'activité, un ouvrage d'enquête sous conditions : l'exemple d'une recherche-intervention visant à évaluer la mise en œuvre d'un outil de prévention des violences sexuelles

Dominique Broussal

► To cite this version:

Dominique Broussal. La co-analyse de l'activité, un ouvrage d'enquête sous conditions : l'exemple d'une recherche-intervention visant à évaluer la mise en œuvre d'un outil de prévention des violences sexuelles. 16ème rencontres du REF : Recherche, innovation, institution : Symposium " Ce que l'analyse du travail fait au travail ", J. Thievenaz; J. Guerin; Luc Albarello, Jul 2019, Toulouse, France. hal-03501960

HAL Id: hal-03501960

<https://hal.science/hal-03501960>

Submitted on 24 Dec 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Symposium REF 2019, UT2J, 9 et 10 juillet : « CE QUE FAIT L'ANALYSE DU TRAVAIL AU TRAVAIL »

Coordonné par J. Thievenaz, J. (Pr – Université Paris-Est Créteil Val de Marne/Lirtes, EA 7313); J. Guerin, (Pr. UBO/CREAD 3875) & Luc Albarello (Pr. Université Catholique de Louvain)

La co-analyse de l'activité, un ouvrier d'enquête sous conditions : l'exemple d'une recherche-intervention visant à évaluer la mise en œuvre d'un outil de prévention des violences sexuelles

Dominique BROUSSAL, MCF HDR, UT2J, UMR EFTS

Introduction

Cette contribution rend compte d'une recherche-intervention réalisée à la demande du Centre Ressource pour les Intervenants auprès des Auteurs de Violences Sexuelles du Languedoc Roussillon (CRIAVS-LR)¹. Il s'agissait d'évaluer les effets de l'utilisation d'une boîte à outils de prévention des violences sexuelles (BOAT) par des intervenants non spécialistes, auprès d'un public de collégiens. Se centrant sur l'activité de ces intervenants (assistantes sociales, enseignants, infirmière), la recherche-intervention a donné lieu :

- à différents types de documentation de l'activité: filmage des séances en classe, focus-groups avec les collégiens, autoconfrontations avec les intervenants ;
- à différentes formes d'analyse et de co-analyse : analyse par le chercheur des différents matériaux produits, co-analyse par les intervenants lors des autoconfrontations, temps de restitution des résultats de la recherche réunissant les intervenants, le chercheur et la psychologue du CRIAVS-LR.

C'est sur ce dernier temps de la restitution que nous avons fait le choix de nous arrêter, afin d'apprécier les effets qu'une analyse du travail, inscrite dans le cadre d'une recherche-intervention, a sur la conception par les intervenants de leur activité et comment elle suscite des interrogations génératrices de possibles enquêtes. Nous commencerons par apporter quelques éléments de cadrage concernant la prévention des violences sexuelles pour rendre compte du contexte dans lequel la BOAT a émergé. Puis nous présenterons la démarche de recherche-intervention. Nous rendrons compte de façon assez succincte des principes et des

¹ Situé à Montpellier, au Centre Universitaire Hospitalier (CHU), le CRIAVS-LR regroupe un professeur coordonnateur du Département d'Urgence et Post-Urgence Psychiatrique, trois psychiatres, trois psychologues, un assistant des hôpitaux et enfin une secrétaire documentaliste.

visées qui caractérisent cette démarche spécifique pour évoquer plus précisément les conditions de la R-I étudiée. Le troisième temps de cette contribution s'intéressera à différents éléments d'analyse qui peuvent être mis en évidence au regard de la problématique qui nous intéressent ici.

1. Prévenir les violences sexuelles : le contexte d'invention de la BOAT

Sans nous livrer à une présentation approfondie, il importe de donner un aperçu concernant la prévention des violences sexuelles afin de comprendre le contexte dans lequel la BOAT a été développée.

Notons tout d'abord que pendant très longtemps ce type de violences, que l'ont peu définir comme le fait d' « obliger une personne à subir, à accomplir ou à être confrontée à des actes d'ordre sexuel sans son libre consentement » (Centre LAVI de Genève, s. d.) ont été mal définies et assez peu prises en compte. On compte de très rares procès lors des XVIe et XVIIe siècle en lien avec des violences sexuelles. Seulement 49 plaintes sont dénombrées entre 1540 et 1692 au parlement de Paris (Vigarello, 1998). C'est en 1810 que des changements décisifs apparaissent dans le Code pénal.

L' « attentat aux mœurs » est alors distingué du viol, la hiérarchisation des gravités de ces violences faisant l'objet de l'article 331 du Code Pénal. Le développement de la psychologie conduit à distinguer progressivement viol d'adulte et viol d'enfant, ainsi que les différentes formes de perversions grâce à la prise en compte du libre-arbitre et des désirs d'autrui (Vigarello, *id.*). Les mouvement féministes vont oeuvrer à la reconnaissance des violences faites au femmes. Dans les années 1980, de nombreuses affaires de violences sexuelles au sein-même des familles vont être médiatisées. La loi dite « Schiappa » du 3 août 2018 reconnaît dans son article 222-23 comme viol « « Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise est un viol ».

Les violences à caractère sexuel sont quant à elle ainsi définies :

Les violences à caractère sexuel recouvrent toutes les situations où une personne cherche à imposer à autrui un comportement réduisant l'autre à l'état d'objet. Ces violences peuvent prendre diverses formes : les propos sexistes, le harcèlement sexuel, l'exhibitionnisme, le chantage, les menaces, les messages ou images pornographiques et même l'utilisation de la force, du baiser forcé aux attouchements jusqu'au viol en passant par l'exploitation sexuelle d'autrui...Ces comportements sont sévèrement réprimés par la loi. Ils résultent de rapports de domination, contribuent à maintenir les femmes dans un rôle de subordination par rapport aux hommes, et nient les droits fondamentaux de la personne humaine, en particulier la liberté et le respect de l'intégrité physique et psychique (Ministère de

l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche & Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes, 2016, p. 13).

Evoquant l'enquête « Contexte de la sexualité en France »², le Guide indique que « 20,4% des femmes et 6,8% des hommes ont subi au moins une forme de violences sexuelles au cours de la vie (attouchements forcés, tentatives de rapport forcé, rapport forcé, contrainte à des rapports sexuels avec un tiers) » et que « 6,8% des femmes et 1,6% des hommes ont subi un rapport forcé au cours de la vie » (*Id.*, p. 7). En 2013-2014, 8 463 élèves ont été signalés, « soit 0,66% des élèves scolarisés », les violences sexuelles représentant le premier motif de signalement dans les établissements du second degré (*Id.*, p. 10). C'est face à de tels constats que les actions de prévention des violences sexuelles se sont développées. Les plans de préventions et de lutte contre ces violences se sont succédé depuis 2004. Dans le sillage de la loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (2014), des actions de prévention contre les stéréotypes sexistes et les violences faites aux femmes. Un *Plan d'action et de mobilisation contre le sexisme* a vu le jour en septembre 2016³. À différents moments de la scolarité des élèves, les enseignants sont appelés se mobiliser pour sensibiliser les élèves à ces questions, et pour promouvoir une « éducation au respect mutuel et à l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes » comme le veut la convention interministérielle 2013-2018⁴.

2. Une recherche-intervention à visée évaluative

2.1. Présentation de la démarche de recherche-intervention

Avant de présenter le contexte spécifique de la recherche-intervention, présentons rapidement cette démarche, que notre thématique de recherche⁵ a pu formaliser dans différentes publications (Bedin, 2013; Broussal, Bonnaud, Marcel, & Sahuc, 2018; Broussal, Ponté, & Bedin, 2015; Marcel, 2015). La recherche-intervention a ceci de particulier de naître de la sollicitation qui est faite à un ou plusieurs chercheurs d'intervenir auprès d'un collectif professionnel. La perspective d'accompagnement du changement est affirmée. Ce terme d'accompagnement n'est pas neutre ! Il porte l'idée d'un cheminement, d'une transformation possible des acteurs et actrices, des dispositifs. Dans le tiers-espace socio scientifique (Marcel, 2010) que la recherche-intervention aménage, chercheurs et des praticiens cheminent ensemble, sans confusion des rôles. Les visées heuristiques et transformatives s'inter-

² Réalisée en 2006 par l'INSERM et l'INED avec le soutien de l'ANRS.

³ https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr/wp-content/uploads/2016/07/LETTRE_ENGAGEMENT_BAT4-1.pdf

⁴ Cette convention rappelle d'ailleurs en ouverture que depuis 1989, « les écoles, les collèges, les lycées et les établissements d'enseignement supérieur [...] contribuent à favoriser la mixité et l'égalité entre les hommes et les femmes, notamment en matière d'orientation. [...] Ils assurent une formation à la connaissance et au respect des droits de la personne ainsi qu'à la compréhension des situations concrètes qui y portent atteinte. [...] Les écoles, les collèges et les lycées assurent une mission d'information sur les violences et une éducation à la sexualité.» (Article L. 121-1 du code de l'éducation).

⁵ L'entrée « Conduite et accompagnement du changement » de l'UMR EFTS.

fécondent dans une conception que l'on peut qualifier de praxéologique (Ardoino, 2004; Lhotellier & St-Arnaud, 1994; St-Arnaud & Bellemare, 2002).

Qu'il s'agisse d'accompagner la mise en œuvre d'une réforme, un projet de réorganisation de service, ou de concourir à la transformation des pratiques, la recherche-intervention consiste à coproduire un ensemble de « données » et à favoriser les moments d'analyse partagée. Différents principes sous-tendent cette orientation. Tout d'abord le fait que la recherche-intervention ne vise pas à faire adhérer aveuglément le collectif au changement, mais à nourrir un processus de délibération qui peut conduire à reconnaître l'indispensable de la « négativité » (Ardoino, 2000). Une attention particulière est portée aux conditions qui permettent une égale prise en compte des points de vue de chacun. Le pari de la recherche-intervention est de contribuer à assouplir les déterminismes, favorisant à la fois une perspective critique et émancipatrice. Cet objectif émancipateur constitue un enjeu important de la recherche-intervention :

Cet objectif pourrait se définir comme un déplacement entre une place initiale au sein de l'espace social à laquelle l'acteur se trouve assigné vers une place nouvelle, plus juste et correspondant davantage à ses aspirations. Ce changement de rapport au monde ne peut se faire qu'avec et par un changement dans le rapport aux autres et cette dynamique émancipatrice, aussi modeste soit-elle, ne peut s'envisager que collective et partagée par tous les acteurs de la recherche-intervention (chercheurs et commanditaires compris). Cette modalité permet d'ériger la recherche-intervention en véritable acte politique et renforce l'importance de la vigilance précédemment développée (Marcel, 2016, p. 223).

Donnons à présent une indication de la trame globale d'une R-I, celle-ci variant de fait selon selon les contextes :

1. Formulation du problème : Identification de « ce qui fait problème », le plus souvent suite à une crise ou au constat d'un besoin social,
2. Collecte des données : Si les instruments peuvent être ceux de la recherche classique, leur définition est négociée collectivement dans une visée de résolution de problème,
3. Évaluation et qualité des données : Les données sont transmises à la collectivité qui les confrontera au problème traité ce qui permet une redéfinition du problème pour trouver de nouvelles solutions,
4. Analyse et interprétation des résultats : L'analyse est le produit de discussions du groupe,
5. Présentation des résultats : Les résultats sont présentés aux groupes au fur et à mesure de leur production (dans le meilleur des cas) et font (dans tous les cas) l'objet de discussions (au moins lors de la restitution finale) afin de dégager

progressivement des possibilités d'amélioration et de nouvelles stratégies d'action (Mérini & Ponté, 2008).

2.2. Evaluer l'appropriation de la BOAT par les intervenants en collège

Nous l'évoquions en introduction, nous avons été sollicité par le CRIAVS-LR pour évaluer la mise en oeuvre de la BOAT par des intervenants en collège, professeurs, infirmières et assistantes sociales non spécialistes des questions de prévention. Le CRIAVS-LR a en effet parmi ses missions la formation d'éducateurs assurant des missions de prévention. C'est dans ce contexte que la boîte à outils a été développée (la BOAT). Il s'agit d'un fichier de 134 fiches classées selon quatre tranches d'âge : 5-7 ans, 8-10 ans, 11-13 ans et 14-18 ans (*cf.* l'exemple en annexe 2). Ces 134 fiches s'organisent autour de cinq grandes thématiques :

- compétences psychosociales,
- respect et différence,
- relation et sexualité,
- du virtuel au réel,
- compréhension et respect de la loi.

La BOAT a été initialement conçue afin qu'un professionnel puisse s'en servir de manière autonome. Au moment où nous avons été sollicités, le fichier n'avait jamais été testé dans des conditions réelles d'enseignement. L'objectif de la recherche consistait à la fois à mettre en évidence les gestes professionnels des utilisateurs (professeurs de collège, assistantes sociales, infirmières), les usages qu'ils pouvaient développer grâce à cet artefact. La recherche-intervention visait à la fois à apprécier la pertinence pédagogique de la BOAT et à identifier des pistes d'amélioration. 2 binômes d'intervenantes, rencontrées lors de l'action de formation à laquelle nous avons assisté en tant qu'observateur, ont accepté de participer à la recherche. Les deux binômes appartenaient à des collèges de zones rurales.

La démarche s'est organisée de la façon suivante sur une temporalité d'une année :

| | |
|----------------|--|
| Temps 1 | Participation à l'action de formation animée par la psychologue du CRIAVS-LR et réunissant les professionnel·le·s susceptibles d'expérimenter la BOAT (observation participante) |
| Temps 2 | Contractualisation avec les 2 équipes qui acceptent d'expérimenter la BOAT dans leur collège (une classe de 6ème et une classe de 5ème) |
| Temps 3 | Filmage de la séance de prévention 1 Focus-group avec un groupe de 6 élèves Autoconfrontation avec les professionnelles ayant réalisé la séance |
| Temps 4 | Filmage de la séance de prévention 2 Focus-group avec un groupe de 6 élèves différent·e·s des 6 premiers Autoconfrontation avec les professionnelles ayant réalisé la séance |
| Temps 5 | Séminaire de restitution (professionnelles de collège et CRIAVS-LR) |
| Temps 6 | Communication lors de la journée des CRIAVS (Lille, France). |

C'est au cinquième temps de cette démarche que nous nous sommes intéressé dans cette contribution. L'ensemble des personnes concernées par la recherche-intervention ont été réunies dans une salle de l'un des deux collèges participant. Était excusé le médecin du CRIAVS-LR, pris par une autre obligation professionnelle. Étaient donc présents : la psychologue, un professeur de sciences et vie de la terre, une infirmière, deux assistantes sociales et le chercheur. Un enregistrement audio des 2 heures de restitution a été réalisé. Un extrait du *verbatim* est disponible en annexe. La séance a commencé par la projection d'un film qui reprenait quelques moments des séances de classe, des auto-confrontations avec les intervenantes, des focus-groupes réalisés avec les collégiens. L'objectif de ce film était à la fois de faire découvrir à chaque binôme le contexte de l'autre établissement participant, et de mettre à disposition du groupe des propos d'élèves ou d'adultes susceptibles de lancer la discussion. A suivi la présentation d'un diaporama présentant un certain nombre de résultats soumis pour validation. Le chercheur a alors proposé un échange libre qui pouvait porter à la fois sur le film, sur les résultats présentés, sur la façon dont chacun avait vécu la démarche de recherche-intervention, sur d'autres points qu'il leur paraissait pertinent d'aborder. Sans s'interdire de donner son propre point de vue, le chercheur a assumé le rôle d'animateur de ces débats. Ceux-ci ont été nourris, comme en témoigne l'extrait mis à disposition.

3. Le temps de la restitution : un potentiel ouvreur d'enquête

Dans la version provisoire de notre contribution ici communiquée, nous pointons un certain nombre de moments de la séance de restitution qui nous paraissent pertinents pour interroger la productivité du dispositif. Ce sont essentiellement des pistes que nous proposons, dans une forme assez concise. Dans la version définitive, il conviendra d'affiner cette analyse.

3.1. Attendre et voir venir : la prévention comme pratique incertaine

Même si elle pourrait être plus développée, l'évaluation formative fait partie de la culture enseignante. L'idée selon laquelle les résultats des élèves permettent de réguler l'activité de l'enseignant constitue un allant de soi. En se confrontant aux pratiques de prévention, nouvelles pour elles, les intervenantes découvrent deux contraintes spécifiques : l'importance du temps qui sépare l'action de prévention du constat de son efficacité, la difficulté liée à l'existence de nombreux facteurs externes qui peuvent en expliquer la réussite ou contribuer à son échec. Comment aborder dès lors une pratique qui ne peut que se déployer à l'aveugle, incertaine des effets qu'elle produit ?

Prof : C'est la question là, comment évaluer, si le fichier fonctionne, s'il faut le changer, l'adapter ?

CH : Vous non plus vous n'avez pas d'outil qui vous permette [de suivre les effets].

AS: Ah non, non, non, on peut pas. Eh bien question déjà de transmission d'informations, et puis en plus l'éducation nationale, c'est quand même très comme ça hein ? Donc si, là il remonte des fiches de harcèlement. Là ils ont des

ordres pour faire remonter tout incident qui arrive entre adultes et enfants, forcément, et voilà, c'est sur des trucs bien précis quoi.

Prof : Oui, puis c'est compliqué de se dire s'il y a plus de jeunes qui viennent se confier, par exemple le non consentement... Est-ce que c'est parce qu'il y a moins de consentement ou est-ce que c'est parce que les gens vont parler ? Voilà.

AS2 : Ou alors il faudrait partir sur quatre ans, partir des sixièmes, et voir quatre ans après ?

Prof: Mais même si tu veux... Moi quand j'ai commencé à faire de la prévention contre les violences sexuelles, mais pas du tout ça, quand on faisait *Mon corps c'est mon corps* il y a vingt ans, là où j'étais, eh bien l'assistante sociale m'a dit on a commencé à faire, au bout de deux ans elle me disait, avant je faisais un signalement par an, l'année dernière j'en ai fait quatre, l'année d'après elle en faisait dix par ans. Et c'était pas qu'il y en avait plus, c'était que les enfants venaient se confier. Donc là on a pu évaluer qu'il y avait plus de signalements et c'est tout.

CH : C'est une question d'indicateur, si on prend comme seul indicateur le nombre de signalements...

AS : Eh puis d'une année sur l'autre, ça peut changer. Mais après moi je pense que sur la prévention et tout, ça se voit ! Je pense par exemple au préservatif. Moi j'ai trois garçons, ben je vois que les préservatifs c'est acquis de chez acquis quoi, ça pose aucun souci. J'ai un gamin de 17 ans, le préservatif c'est normal et celui de 12 ans derrière, c'est pareil.

INF : La question ne se pose même pas finalement ?

AS : La question ne se pose même pas ni pour lui ni pour la petite copine. Et celui qui en a vingt-cinq, c'est pas la même génération, c'est pas la même génération. Mais pour eux [les jeunes qu'on a au collège aujourd'hui] ça pose pas de souci. On le voit à l'infirmerie, les gamins c'est comme ça. T'as un rapport, t'as un préservatif. Moi je le vois comme ça en tout cas de ce que je vois.

La possibilité d'une régulation sérieuse, que l'institution ne favorise pas (« *l'éducation nationale, c'est quand même très comme ça hein ?* ») ouvre sur l'obligation de déployer une activité annexe extrêmement coûteuse : « *il faudrait partir sur quatre ans, partir des sixièmes, et voir quatre ans après ?* » Le dispositif collectif donne une résonance particulière à cet implicite au coeur de bien des pratiques enseignantes : il n'est pas obligatoire d'être convaincu de l'efficacité d'une pratique pour s'y engager et pour y persévérer. La « sécularisation » du débat intervient dès lors comme une issue dans laquelle le groupe semble s'engouffrer : « *Moi j'ai trois garçons, ben je vois que les préservatifs c'est acquis de chez acquis quoi, ça pose aucun souci* », « *La question ne se pose même pas finalement ?* ». Le questionnement sur ce qui fonde une pratique comme la prévention, et en quoi elle peut être déstabilisante pour un professionnel confronté à l'absence de feedback, est finalement évité à ce point de la restitution.

3.2. Prévention VS système de la mode

Un deuxième moment nous paraît intéressant à analyser. La psychologue qui avait dû s'absenter pour répondre au téléphone revient dans la pièce. Alors que le groupe était arrivé à

un consensus sur le fait que l'effet des campagnes de prévention était visible dans les comportements des jeunes, la psychologue vient remettre en cause cette idée :

CH : On était parti sur les campagne de prévention sur les préservatifs et sur le tabac, en disant que ça avait l'air de produire des effets, mais qui étaient des effets...

PSY : Moi j'ai pas vu d'étude en tout cas qui disaient que ça avait des effets ?

AS : On parlait du tabac et du fait qu'ils sont passé à autre chose.

PSY : Parce qu'ils sont passé à autre chose oui, mais est-ce que ce sont les campagne de prévention qui font qu'ils sont passés à autre chose ?

PROF : Non on sait pas, c'est pour ça que c'est ce qu'on était en train de dire...

AS : Ça peut être les modes qui changent, une consommation qui change.

PSY : Ben je pense oui. C'est plus à la mode la cigarette, le tabac.

AS2 : Non, c'est ce qu'on disait oui.

PSY : Ben oui. Donc c'est pas une question de campagne de prévention.

AS2 : Est-ce que c'est pas parce que ça a été fait par le monde adulte, et ça ne doit rien à la prévention. Donc ça fait partie du monde adulte qui n'est pas intéressant, et du coup ça bascule sur autre chose. Et encore les parents qu'on reçoit fument, donc ça passera de mode le cannabis.

PSY : Oui ça passera de mode, ben la preuve de toute façon ils cherchent toujours un peu plus loin.

AS : À mon époque, la coke on n'en prenait que dans des lieux super privilégiés, le monde de l'art contemporain des choses comme ça...

PSY : Non mais là c'est l'ecstasy, c'est les miaou-miaou, les cat-cat, moi je connais pas trop ça, mais j'ai une collègue qui est spécialisée là-dedans. Enfin faut voir le nombre de drogues qui existent quoi enfin. Ou même des gamins qui parfois nous interpellent pour nous dire, eh si je prenais du viagra, ce serait pas mieux pour tenir toute la nuit avec ma copine ?

CH : Et l'amour dans tout ça ? [rires]

Loin d'une vision décontextualisée de l'éducation, reposant sur une prétention à l'universalisme, la psychologue (qui est étrangère au monde de l'enseignement) bouscule l'équipe en les ramenant à leur statut d'adultes confrontés à des jeunes. La perspective inter-générationnelle leur rappelle que quoi qu'ils disent ou fassent il seront toujours des *has-been* dans l'oeil de cette génération montante qui n'aura de cesse que d'explorer des chemins qui ne sont pas les leurs. L'inversion des valeurs est abouti à travers l'exemple du viagra, initialement conçu pour pallier les troubles de l'érection chez des hommes mûrs et qui sert ici d'aphrodisiaques pour des jeunes hommes avides de performance. Comment les éducateurs peuvent-ils s'accommoder de cette prévalence du système de la mode ? Le recours à la nostalgie « *à mon époque* » est-il l'unique issue, confrontant le monde adulte à l'aveu de son ignorance : « *moi je connais pas trop ça* ». Au paradigme de l'éducation se substitue celui de la « *consommation* » qu'évoque une assistante sociale. Dès lors qu'on délaisse le champ des savoirs scolaires pour s'avancer dans sur le terrain des comportements (ce qui est bien l'objet

de la prévention), peut-il en être autrement ? On le perçoit, le dispositif d'analyse fait ici émerger des questions complexes, non pas tant sur l'efficacité des pratiques que sur le sens même que les acteurs peuvent y trouver, question qui émerge *a posteriori* et aurions-nous tendance à penser, du fait même du dispositif.

3.3. Le monde tel qu'il est : à qui appartient l'éducation ?

L'extrait qui suit débute par une ouverture « naïve » du chercheur, évoquant le fait que l'un des objectifs de la BOAT est sans doute de permettre aux adolescents et adultes à venir de se construire en tant que futurs sujets, et par là de privilégier ce qui les aidera dans cette construction sans ignorer toutefois le monde tel qu'il est. Postulant de fait une forme de stabilité des normes de référence que l'échange très dense qui suit va s'attacher à déconstruire :

CH : Il faut les préparer à ça. Il faut les préparer au monde dans lequel ils vivent, qu'ils prennent conscience de ce qui va les construire et de ce qui risque de les détruire, c'est l'ambition de la BOAT?

PSY : Je ne sais pas si je l'aurais dit comme ça, mais, je sais pas...

PROF : Mais le temps que tu fais ça, ils sont déjà à autre chose [...]

CH : On parlait des photos, le fait est que les portables on ne va pas les interdire ?

INF : Non mais souvent derrière c'est des jeunes filles qui vont se mettre en danger, et voilà, on en revient toujours au mêmes, certaines cherchent l'amour...

PSY : Alors y'a pas que ça, y'a une intervenante qui intervient vraiment en musicologie, et qui intervient vraiment dans les cités dans les trucs vraiment les plus durs, en tout cas qui intervient dans le quartier des mineurs de Villeneuve Lès Maguelone, et elle nous disait qu'elle rencontrait de plus en plus de filles, parce que moi j'avais l'impression aussi que ce mouvement s'inversait quelque part, avec hashtag ton porc, balance ton porc, *me too* etc. On a l'impression que l'idée c'est d'agresser un petit peu l'homme maintenant, et de mettre un peu sur un piédestal les femmes, de changer en tout cas les choses. Donc dans un autre extrême quelque part, par exemple cette publicité d'Eram qui dit « aucun corps de femme n'a été exploité dans cette publicité », c'est un homme qui est à poil avec des talons aiguille, mais enfin est-ce que c'est mieux, c'est quoi l'intérêt. Et elle elle disait ça [l'intervenante en musicologie], elle disait qu'elle rencontrait de plus en plus de jeunes filles et qui disaient qu'elles ne voulaient pas être victimes, que c'est une honte d'être victime ! Donc pour ne pas être victimes, elles prenaient le pouvoir, quelque part, elles étaient auteures. Parce que justement elles ne voulaient pas être victimes, et elles de plus en plus souvent, elles faisaient subir à leurs copines des violences sexuelles, dont des viols. J'en ai une par exemple avec une bouteille de champagne, elle avait violé sa copine pour se venger d'elle, parce qu'elle lui avait piqué son mec. Donc elle lui a demandé : à ton copain qu'est-ce que tu lui as dit ? Qu'est-ce que tu lui as fait ? Ah non, non, non, mais lui limite il n'y est pour rien, c'est l'autre fille la salope. C'est elle, ma copine, c'est elle la salope.

CH : Ce qui n'est pas vraiment un progrès pour le coup ?

AS : Non !

PSY : Mais justement, on a l'impression que ça s'inverse et on tombe dans autre chose, enfin...

CH : C'est la complexité de ce sur quoi on travaille.

AS : Le problème c'est qu'ils s'éduquent ailleurs, en dehors de nous, en dehors des parents et en dehors des éducateurs et c'est compliqué, ils s'éduquent aussi ailleurs !

PSY : Quelque part oui et non, je ne suis pas d'accord parce que c'est vrai que ce qu'on disait aussi à cette journée de vendredi là, c'est qui qui éduque au final, c'est les adultes, c'est un vrai problème d'adultes, et tant qu'adultes nous sommes les responsables. Parce que c'est facile de dire c'est pas nous, c'est les autres entre guillemets, ouais, mais ailleurs qui construit ça ? Enfin. Et là peut-être que la prévention c'est aussi au niveau des adultes, aussi qu'on doit la faire à un moment donné et pas seulement au niveau des jeunes.... Alors moi c'est vrai, je me dis agissons sur les petits, parce que c'est l'avenir, c'est l'adulte de demain, c'est eux les publicistes, c'est eux internet, c'est eux qui vont faire le truc. Mais en même temps, si ils se construisent avec une société qui est d'accord pour tolérer des agressions, quelles qu'elles soient, comment on va s'en sortir. Et en effet on a beau leur dire, nous on a un discours pendant une heure en classe, que c'est pas bien, alors on dit pas ça parce que c'est moralisateur. Mais si ils rentrent chez eux et que le père il tabasse la mère, ou l'inverse, vous pouvez toujours parler.

La question ici posée, que la séance de restitution ne saurait trancher, est celle de la congruence entre les normes scolaires et les normes sociales et de la façon dont ce *go-between* qu'est l'élève s'accommode des décalages. Si l'école n'a jamais prétendu être la seule instance d'éducation, ce que la question de la prévention révèle, sur des questions aussi sensibles que celle de la sexualité, des rapports hommes-femmes, de la publicité ou des formes de communication modernes, c'est que le fossé s'est inexorablement creusé et que les canaux antagoniques d'éducation se sont multipliés au point qu'on peut se demander sur quelle légitimité le discours potentiellement « *moralisateur* » des enseignants se fonde. À quel monde social se rattache-t-il ? La réflexion va d'ailleurs un peu plus loin dès lors qu'on considère que cet éducateur est aussi une adulte responsable de ce monde dans lequel les adolescents grandissent : « *Parce que c'est facile de dire c'est pas nous, c'est les autres entre guillemets, ouais, mais ailleurs qui construit ça ?* ».

3.4. Ce n'est pas parce que les choses ont l'air de ne pas changer que ça ne change pas

Intéressons-nous à un dernier moment de cette séance de restitution. Il revient sur la question de savoir dans quelle mesure les intervenants peuvent prétendre changer le monde sur lequel ils agissent : représentations des élèves, comportement avenir, monde social qu'ils contribueront à construire. Il n'est pas étonnant que l'échange commence par insister sur la nécessaire modestie en la matière : « *On ne changera pas tout. On ne peut pas tout changer !* ». Mais le travail qui se produit au fil des interactions permet à notre sens de prendre acte des différents niveaux auxquels le changement peut être envisagé :

PSY : Disons que moi, j'aimerais en toucher un maximum. Là le truc c'est que tu risques d'en toucher qu'un !

INF : Ah mais ça c'est certain.

PSY : Alors un de sauvé c'est déjà !

INF : On ne changera pas tout. On ne peut pas tout changer !

AS2 : On ne peut pas parce qu'après, il y a tellement de facteurs qui rentrent en compte, quand ils rentrent à la maison.

PSY : Mais c'est pour ça que c'est un éveil des consciences.

CH : Mais votre projet, faire passer toutes les classes sur les 4 années, ça finit quand même par prendre...

AS : Énormément de temps !

PSY : Oui, oui... non mais faut pas voir, là je suis dans ma période tout négatif, je suis pessimiste, mais là déjà le fait d'en parler entre nous, c'est déjà beaucoup, et ça fait avancer les choses.

AS2 : À la fin d'une intervention, si ils savent déjà à quelle personne je peux me confier, quel adulte je peux aller rencontrer, en qui je peux avoir confiance. Eh ben c'est déjà énorme.

PSY : Ah oui, mais bien sûr ! En même temps, si je n'y croyais pas, je ne le ferai pas, je n'aurais pas créé cette boîte à outils...

AS : J'entends les enfants qui trouvent que le salaire des femmes n'est pas acceptable, eh ben les gamins en parlent !

CH : Le salaire des femmes est toujours inférieur au salaire des hommes, mais aujourd'hui ce n'est plus acceptable, rien que ça, c'est déjà un sacré changement !

PSY : Oui en même temps, c'était hier le droit des femmes.

Même si les actes ne suivent pas toujours, le changement des mentalités est ici reconnu comme un effet déjà appréciable. C'est la question de savoir comment une société se met d'accord sur ce qu'on peut dire ou pas qui se pose ici, et celle éminemment complexe de savoir comment on peut faire évoluer ce seuil d'acceptabilité. L'école joue certes un rôle dans ces évolutions qui reposent sur une composante d'interaction indéniable : « *déjà le fait d'en parler entre nous, c'est déjà beaucoup, et ça fait avancer les choses* ». Nous pourrions voir ici le déclenchement d'une enquête relative à la question de la régulation sociale (De Terssac, 2012; Reynaud, 1999). Limite aussi de la recherche-intervention, lorsqu'elle fait advenir en fin de démarche des questions qui pourraient relancer un processus dont on se sait comment les acteurs se saisissent hors du cadre que la R-I a pu construire.

Bibliographie

- Ardoino, J. (2000). Négativité. In J. Ardoino, *Les avatars de l'Éducation - Problématiques et notions en devenir* (p. 203-204). Paris, France: PUF.
- Ardoino, J. (2004). *Propos actuels sur l'éducation*. Paris, France: L'Harmattan.
- Bedin, V. (Éd.). (2013). *Conduite et accompagnement du changement. Contribution des sciences de l'éducation*. Paris, France: L'Harmattan.
- Broussal, D., Bonnaud, K., Marcel, J.-F., & Sahuc, P. (2018). *Recherche(s) et changement(s) : dialogues et relations*. Toulouse, France: Cépaduès.
- Broussal, D., Ponté, P., & Bedin, V. (Éd.). (2015). *Recherche-Intervention et accompagnement du changement en éducation*. Paris, France: L'Harmattan.
- Centre LAVI de Genève. (s. d.). Violences sexuelles. Consulté 10 juin 2019, à l'adresse Agressions Violences conjugales-Violences sexuelles-Accidents de la circulation website:
<http://www.centrelavi-ge.ch/index.php?q=violences-sexuelles>
- De Terssac, G. (2012). La théorie de la régulation sociale : repères introductifs. *Revue Interventions économiques*, (45). Consulté à l'adresse
<http://journals.openedition.org/interventionseconomiques/1476>
- Lhotellier, A., & St-Arnaud, Y. (1994). Pour une démarche praxéologique. *NPS*, 7(2), 93-109.
- Marcel, J.-F. (2010). Des tensions entre le « sur » et le « pour » dans la recherche en éducation: question(s) de posture(s). *Cahiers du CERFEE*, (27-28), 41-64.
- Marcel, J.-F. (Éd.). (2015). *La recherche-intervention par les Sciences de l'éducation - Accompagner le changement*. Dijon, France: Educagri.
- Marcel, J.-F. (2016). Postface. In J.-L. Rinaudo & P. Tavignot, *Le changement à l'école. Sources, tensions, effets*. Paris, France: L'Harmattan.
- Mérini, C., & Ponté, P. (2008). La recherche-intervention comme mode d'interrogation des pratiques. *Savoirs*, 2008/1(16), 77-95.

Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, & Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes. (2016). *Comportements sexistes & violences sexuelles. Prévenir, repérer, agir*. Paris, France: Eduscol.education.fr.

Reynaud, J. D. (1999). *Le conflit, la négociation et la règle*. Toulouse, France: Octarès.

St-Arnaud, Y., & Bellemare, C. (2002). La praxéologie. *Interactions*, 6(1), 29-47.

Vigarello, G. (1998). *Histoire du viol (16e-20e siècle)*. Paris, France: Le Seuil.

4. Annexe 1 : extrait de la séance de restitution finale

Prof = professeur de sciences et vie de la terre

AS = assistante sociale

INF = infirmière

PSY : psychologue du CRIAVS

CH = chercheur

CH : Je pense à notre préoccupation qui était de pouvoir évaluer sur quatre ans la BOAT.

Prof : C'est la question là comment évaluer, si le fichier fonctionne, s'il faut le changer, l'adapter ?

CH : Vous non plus vous n'avez pas d'outil qui vous permette [de suivre les effets].

AS: Ah non, non non on peut pas. Eh bien question déjà de transmission d'information, et puis en plus l'éducation nationale, c'est quand même très comme ça hein ? Donc si, là il remonte des fiches de harcèlement. Là ils ont des ordres pour faire remonter tout incident qui arrive entre adultes et enfants, forcément, et voilà, c'est sur des trucs bien précis quoi.

Prof : Oui, puis c'est compliqué de se dire s'il y a plus de jeunes qui viennent se confier, par exemple le non consentement... Est-ce que c'est parce qu'il y a moins de consentement ou est-ce que c'est parce que les gens vont parler ? Voilà.

AS2 : Ou alors il faudrait partir sur quatre ans, partir des sixièmes, et voir quatre ans après ?

Prof: Mais même si tu veux... Moi quand j'ai commencé à faire de la prévention contre les violences sexuelles, mais pas du tout ça quand on faisait *Mon corps c'est mon corps* il y a vingt ans, là où j'étais, eh bien l'assistante sociale m'a dit on, a commencé à faire, au bout de deux ans elle me disait, avant je faisais un signalement par an, l'année dernière j'en ai fait quatre, l'année d'après elle en faisait dix par ans. Et c'était pas qu'il y en avait plus, c'était que les enfants venaient se confier. Donc là on a pu évaluer qu'il y avait plus de signalements et c'est tout.

CH : C'est une question d'indicateur, si on prend comme seul indicateur le nombre de signalements...

AS : Eh puis d'une année sur l'autre, ça peut changer. Mais après moi je pense que sur la prévention et tout, ça se voit ! Je pense par exemple au préservatif. Moi j'ai trois garçons, ben je vois que les préservatifs c'est acquis de chez acquis quoi, ça pose aucun souci. J'ai un gamin de 17 ans, le préservatif c'est normal et celui de 12 ans derrière, c'est pareil.

INF : La question ne se pose même pas finalement ?

AS : La question ne se pose même pas ni pour lui ni pour la petite copine. Et celui qui en a vingt-cinq, c'est pas la même génération, c'est pas la même génération. Mais pour eux [les jeunes qu'on a au collège aujourd'hui] ça pose pas de souci. On le voit à l'infirmerie, les gamins c'est comme ça. T'as un rapport, t'as un préservatif. Moi je le vois comme ça en tout cas de ce que je vois.

PROF : Et Laurence l'infirmière, l'autre jour elle a vu que j'en avais. Elle m'a dit tu m'en files parce que les élèves ils viennent m'en demander. Ils viennent en chercher. Maintenant qu'on a changé d'infirmière [rires], donc voilà, maintenant qu'on a changé d'infirmière, ils viennent chercher des préservatifs à l'infirmerie. Est-ce que c'est qu'ils ne couchent plus, est-ce que c'est qu'ils ont compris qu'ils pouvaient venir ? Ou est-ce que c'est parce qu'on a changé d'infirmière ?

CH : Ça c'est la construction des critères d'évaluation.

AS : Voilà.

CH : A mon avis si on essayait, mais je ne sais pas si c'est l'objectif, mais c'est vrai que si on essayait d'avoir un outil qui permette d'évaluer, il faudrait prendre le temps de le construire.

AS : Mais à un moment donné ça se voit ! Je pense que dans la société au bout d'un moment ça se voit. Alors j'espère que dans dix, quinze ans, on n'aura plus de problème de harcèlement et que ça se verra.

CH : Ça se voit mais c'est toujours fragile. Je vois sur la question du préservatif, ils sont en train de développer un traitement préventif contre le sida qui a l'air assez efficace, une des craintes que les médecins ont, alors que ça concerne principalement les homosexuels, ils craignent...

AS : Oui les plus vieux, ou alors une certaine population...

INF : Oui ils craignent que les gens soient moins vigilants, on va banaliser entre guillemets.

AS : Et moi je pense que nos jeunes c'est pas que le SIDA, le préservatif, c'est la grossesse, il y a d'autres choses hein, et la cigarette c'est pareil.

PROF : Il y a beaucoup moins de gamins qui fument.

AS : Quand je sens le tabac quelque part, je me dis tiens !

PROF : Mais moi depuis dix ans que je suis là, il y a beaucoup moins d'élèves qui fument devant la porte, une fois de temps en temps on en voit, alors qu'avant, ils étaient six ou dix devant la porte à fumer une clope.

CH : Mais là on est sur une évaluation un peu subjective non ? Dont vous diriez qu'elle est quand même fiable ?

AS : Ah ben oui !

PROF : Devant les établissements, je suis désolée, mais ça sent plus la cigarette quoi !

AS2 : Moi je vois ma fille qui est en troisième et c'est vrai.

AS : Moi mon gamin qui est en première, il m'a dit c'est ringard.

INF : Alors que moi, je vois, à mon époque au collège, le premier truc c'était la cigarette.

AS1 : Il y avait le shit aussi.

AS2 : Alors ils fument du shit à gogo, je sais pas...

AS : C'est pas une question de mieux, c'est autre chose.

AS2 : C'est autre chose voilà [rires].

CH : Alors j'étais optimiste et maintenant...

PROF : Non, c'est juste qu'effectivement si on s'en tient à la cigarette, y'a moins de fumeurs de cigarette.

AS2 : Mais y'a plus de fumeurs de cannabis !

PROF : Eh ben y'a plus d'alcool, y'a plus de chit !

AS2 : Ben c'est pas qu'il y a plus. La consommation est différente aussi, ils consomment pas, enfin moi je me rappelle on allait aux fêtes, on consommait un peu on était gai et tout ça, là ils se mettent la tête, on y va pour se mettre la tête.

CH : Oui l'alcoolisation rapide.

AS : Oui le *binge-drinking*. Mais par contre, mais pas tous, mais par contre ils ont accès à de l'alcool assez tôt je trouve ?

INF : Oui au collège, c'est vrai.

CH : Mais comment ils font, parce que normalement c'est interdit.

INF : Ils en trouvent.

AS : Les plus âgés en achètent et puis la société y incite. Dans les supermarché on trouve ces petites canettes avec l'alcool déjà mélangé, nous on galérait.

[*La psychologue qui s'était absentée revient*]

CH : Ce qu'on était en train de se dire, c'est de voir s'il y avait une possibilité d'apprécier les effets de la BOAT, mais c'était vraiment sous forme de point d'interrogation. Faut-il le faire ? En tout cas, c'est vrai que dans la perspective qui est la nôtre, faut-il le faire, comment ?

AS : C'est ça en fait, comment pouvoir quantifier l'impact, quelque chose qui en plus de ça est totalement ?

AS2 : Ben n'est pas quantifiable au départ non plus.

AS : Oui c'est ça !

PROF : On parle des outils de prévention et on se disait que c'était bien compliqué d'évaluer les animations qu'on pourrait faire, pour voir si ça a un effet positif ou négatif sur je sais pas quoi, je me disais que c'était très difficile d'évaluer,

PSY : Surtout dans l'immédiat !

PROF : Qu'est-ce qu'on évalue, quand ? Dans dix ans ?

PSY : Sur quatre ou cinq ans, si, on peut toujours évaluer tout ce qui est par exemple comportement hostile, agressif *et cætera*. Mais il faut suivre après. Et puis après, est-ce que c'est forcément l'effet de la boîte à outil qui fait que ?

AS : Ce que j'allais dire en fait, parce qu'en fait souvent en même temps, il y a plusieurs choses.

CH : Mais on n'est pas obligé de faire entrer seulement les problèmes qui apparaissent, ça peut être aussi le nombre de séances organisées, des questionnaires sur comment les élèves apprécient ce type de séance...

PSY : Donc c'est pas sur une évaluation d'impact, mais sur une évaluation de satisfaction, ou de mise en place, mais est-ce que ça vaut le coup et pourquoi ? A un moment donné, voilà c'est qu'est-ce qu'on en fait de ça ? Parce que c'est pareil, mettre de l'évaluation [systématiquement], moi je le fais plus maintenant de dire on met une évaluation aux élèves. Ok, ils vont mettre qu'ils sont satisfaits ou pas satisfaits...

CH : Qu'est-ce qu'on en fait ?

PSY : Qu'est-ce qu'on en fait après ? A un moment, voilà, si c'est pour faire du boulot en plus et prendre du temps.

CH : On était parti sur les campagne de prévention sur les préservatifs et sur le tabac, en disant que ça avait l'air de produire des effets, mais qui étaient des effets...

PSY : Moi j'ai pas vu d'étude en tout cas qui disaient que ça avait des effets ?

AS : On parlait du tabac et du fait qu'ils sont passé à autre chose.

PSY : Parce qu'ils sont passé à autre chose oui, mais est-ce que ce sont les campagne de prévention qui font qu'ils sont passés à autre chose ?

PROF : Non on sait pas, c'est pour ça que c'est ce qu'on était en train de dire...

AS : Ça peut être les modes qui changent, une consommation qui change.

PSY : Ben je pense oui. C'est plus à la mode la cigarette, le tabac.

AS2 : Non, c'est ce qu'on disait oui.

PSY : Ben oui. Donc c'est pas une question de campagne de prévention.

AS2 : Est-ce que c'est parce que ça a été fait par le monde adulte, et ça ne doit rien à la prévention. Donc ça fait partie du monde adulte qui n'est pas intéressant, et du coup ça bascule sur autre chose. Et encore les parents qu'on reçoit fument, donc ça passera de mode le cannabis.

PSY : Oui ça passera de mode, ben la preuve de toute façon ils cherchent toujours un peu plus loin.

AS : À mon époque, la coke on n'en prenait que dans des lieux super privilégiés, le monde de l'art contemporain des choses comme ça...

PSY : Non mais là c'est l'ecstasy, c'est les miaou-miaou, les cat-cat, moi je connais pas trop ça, mais j'ai une collègue qui est spécialisée là-dedans. Enfin faut voir le nombre de drogues qui existent quoi enfin. Ou même des gamins qui parfois nous interpellent pour nous dire, eh si je prenais du viagra, ce serait pas mieux pour tenir toute la nuit avec ma copine ?

CH : Et l'amour dans tout ça ? *[rires]*

PSY : Voilà on en revient à la question de départ, et l'amour dans tout ça ? Et les relations et oui.

CH : Il faut faire le pari qu'on peut arriver par l'éducation à améliorer le comportement, parce que sinon c'est vrai qu'on risque d'être pessimiste. Moi je fais ce pari que, disons, ces actions de prévention, le travail que font les éducateurs dans les établissements, progressivement porte ses fruits. Après je vous rejoins, est-ce qu'il faut mettre en place une évaluation systématique, c'est pas sûr ?

PSY : Moi je suis un peu plus pessimiste ! Je me dis que vraiment l'éveil des consciences, ça doit être plus haut quoi, plus haut, quand on voit... Là on en parlait parce que j'en sors de cette conférence sur la culture du viol, donc sur la culture de la violence, quand on voit les campagne de prévention, il y a une campagne de prévention contre l'homophobie ou pour l'homophobie... C'est dire, je n'ai même pas compris ce que c'était, des énormes affiches vous savez qu'on met sur les arrêts de bus et les trucs comme ça, et qui dit « rien ne vaut un viol collectif pour soigner une lesbienne » [il s'agit de la campagne anti-homophobie de Vanguardist]

[étonnements de l'assemblée]

AS2 : Si, si, c'est c'est des citations, moi j'avais vu...

AS : C'est un truc choc !

PSY : Ouais des trucs chocs sauf que...

PROF : Ouais le deuxième degré ?

PSY : Enfin, je suis même pas sûr que ce soit du deuxième degré, c'est troisième ou quatrième degré là, parce qu'il faut aller le voir la petite ligne en dessous. Ben comment les gamins peuvent voir ça dans la rue, comment ils interprètent ce qu'ils lisent ? C'est pareil quand vous voyez Schiappa qui est quand même impliquée logiquement dans la prévention, les femmes etc., les violences. Alors elle parle que des violences faites aux femmes hein, parce que les violences faites aux hommes ça n'existe pas ? Les violences faites aux enfants encore moins ? Donc moi je parlerais des violences tout court ! Pourquoi on rajoute derrière à chaque fois faites aux femmes, je me pose la question. Quand vous regardez la campagne de prévention qu'elle a faite [Schiappa] avec des hommes qui sont derrière une vitre comme s'ils étaient arrêtés, ce ne sont que des ombres et ensuite les petits encarts : il a violé sa colocataire, il a fait ci il a fait ça, il, il, il voilà ! Donc l'auteur c'est forcément un homme, la victime c'est forcément une femme et ça amène quoi ? Ça amène quelle réflexion et qui ça touche ? Ci ce n'est les femmes à dénoncer de plus en plus en effet leur position de victime, tant mieux, il le faut aussi à un moment donné, qu'on puisse les entendre, mais enfin on est loin de changer les choses à un moment donné.

AS2 : Enfin je ne sais pas les chiffres, je ne parle pas pour les enfants, mais entre adultes, la majorité des agresseurs sont quand même des hommes ? Non ?

PSY : Dans ce qu'on en sait. C'est toujours pareil, est-ce que les hommes portent plainte ? Est-ce que les hommes vont venir vous dire je suis victime ? Et être victime d'une femme en plus.

AS2 : J'ai pas dit qu'il n'y en avait pas

PSY : Non mais il y en a moins. On est d'accord.

PROF : Il y a quand même un jour sur trois où une femme meurt sous les coups de son compagnon, on n'invente pas ce nombre ?

PSY : Mais parce qu'on n'a pas les chiffres je pense sur les hommes. Il y a une vidéo qui a été très bien faite sur les violences faites aux hommes, un homme se fait agresser par une femme mais ça suscite mépris ou indifférence de la part de l'entourage. C'est ce changement de regard qu'il faudrait effectuer mais ça c'est...

CH : Tout ce qui structure la société, les questions de genre.

PSY : Ben pourquoi on parle sans arrêt des stéréotypes de genre, on en revient. Quand on parle de changer : dans les pays nordique ils enlèvent les prénoms genrés, alors ça c'est bizarre aussi, je sais pas ce que ça va donner plus tard, mais ils voulaient enlever à un moment donné de tous les manuels scolaires le « il » ou le « elle », et mettre des « on » et enlever tout ce qui était prénom masculin et féminin, on reste sur des prénoms neutres, enfin, tout le monde peut s'appeler Dominique, Frédérique, c'est un peu bizarre quand même là aussi d'enlever le genre. Quand même, à un moment donné !

PROF : Mais si tu regardes le nombre dans les manuels scolaires, le nombre de femmes qui existent, ou dans les exercices de grammaire...

PSY : Où sont les femmes dans la grammaire déjà, je suis d'accord, c'est le masculin qui l'emporte moi ça m'énerve ça !

CH : C'est en train, alors moi je vois à l'université on utilise de plus en plus l'écriture inclusive, on est très sensibilisés, je trouve que parmi les étudiants, ça fait partie à mon avis des transformations perceptibles. Alors les étudiants c'est qu'une toute petite partie de la population

PROF : Non mais les étudiants ils peuvent faire ce qu'ils veulent. Mais tant que ce ne sera pas à l'école primaire. Tant qu'au CP tu dis à un enfant c'est le masculin qui l'emporte sur le féminin, si il y a un homme et deux cents femmes on dira quand même il !

CH : Je suis d'accord.

PROF : Je veux dire, on ne s'en sortira jamais.

PSY : Mais non, mais c'est vrai quoi !

PROF : Eh puis c'est pas vieux, cette histoire là, c'est il y a deux cents ans, trois cents ans.

PSY : Mais moi, quand j'essaie d'expliquer à mon enfant je ne comprends pas, la grammaire, quand on essaie d'y trouver une logique, sauf les exceptions et les trucs, mais il y a toujours dix millions d'exceptions, essayer de trouver une logique pour lui expliquer, c'est dur quoi !

CH : Ce qu'on a pu construire on peut le déconstruire, à mon avis c'est, une société n'est pas...

PSY : Mais il faut le vouloir.

CH : Oui, alors c'est ce que vous dites, ce qui est le plus inquiétant, c'est de dire au fond en tant qu'éducateurs nous n'avons qu'un tout petit pouvoir parce que, face à nous, il y a l'exemple que donne l'institution, il y a l'exemple que donne aussi la télévision, même s'ils ne l'écoutent pas beaucoup.

PSY : Ben les médias, internet, on va pas parler de la télévision parce que c'est plus sûr ça, mais sur internet ; vous avez les publicités, vous avez les clips, on a tout ce qu'on retrouvait sur la télé sur internet mais en double, en triple, en quadruple et puis en accès plus facile et plus rapide, c'est à dire que des gamins maintenant ce qu'on disait, la première image pornographique ils la voient sans la chercher, ils tombent dessus à partir de huit ans !

CH : Il faut les préparer à ça. Il faut les préparer au monde dans lequel ils vivent, qu'ils prennent conscience de ce qui va les construire et de ce qui risque de les détruire, c'est l'ambition de la BOAT?

PSY : Je ne sais pas si je l'aurais dit comme ça, mais, je sais pas...

PROF : Mais le temps que tu fais ça, ils sont déjà à autre chose [...]

CH : On parlait des photos, le fait est que les portables on ne va pas les interdire ?

INF : Non mais souvent derrière c'est des jeunes filles qui vont se mettre en danger, et voilà, on en revient toujours au mêmes, certaines cherchent l'amour...

PSY : Alors y'a pas que ça, y'a une intervenante qui intervient vraiment en musicologie, et qui intervient vraiment dans les cités dans les trucs vraiment les plus durs, en tout cas qui intervient dans le quartier des mineurs de Villeneuve Lès Maguelone, et elle nous disait qu'elle rencontrait de plus en plus de filles, parce que moi j'avais l'impression aussi que ce mouvement s'inversait quelque part, avec hashtag ton porc, balance ton porc, *me too* etc. On a l'impression que l'idée c'est d'agresser un petit peu l'homme maintenant, et de mettre un peu sur un piédestal les femmes, de changer en tout cas les choses. Donc dans un autre extrême quelque part, par exemple cette publicité d'Eram qui dit « aucun corps de femme n'a été exploité dans cette publicité », c'est un homme qui est à poil avec des talons aiguille, mais enfin est-ce que c'est mieux, c'est quoi l'intérêt. Et elle elle disait ça [l'intervenante en musicologie], elle disait qu'elle rencontrait de plus en plus de jeunes filles et qui disaient qu'elles ne voulaient pas être victimes, que c'est une honte d'être victime ! Donc pour ne pas être victimes, elles prenaient le pouvoir, quelque part, elles étaient auteures. Parce que justement elles ne voulaient pas être victimes, et elles de plus en plus souvent, elles faisaient subir à leurs copines des violences sexuelles, dont des viols. J'en ai une par exemple avec une bouteille de champagne, elle avait violé sa copine pour se venger d'elle, parce qu'elle lui avait piqué son mec. Donc elle lui a demandé : à ton copain qu'est-ce que tu lui as dit ? Qu'est-ce que tu lui as fait ? Ah non, non, non, mais lui limite il n'y est pour rien, c'est l'autre fille la salope. C'est elle, ma copine, c'est elle la salope.

CH : Ce qui n'est pas vraiment un progrès pour le coup ?

AS : Non !

PSY : Mais justement, on a l'impression que ça s'inverse et on tombe dans autre chose, enfin...

CH : C'est la complexité de ce sur quoi on travaille.

AS : Le problème c'est qu'ils s'éduquent ailleurs, en dehors de nous, en dehors des parents et en dehors des éducateurs et c'est compliqué, ils s'éduquent aussi ailleurs !

PSY : Quelque part oui et non, je ne suis pas d'accord parce que c'est vrai que ce qu'on disait aussi à cette journée de vendredi là, c'est qui qui éduque au final, c'est les adultes, c'est un vrai problème d'adultes, et tant qu'adultes nous sommes les responsables. Parce que c'est facile de dire c'est pas nous, c'est les autres entre guillemets, ouais, mais ailleurs qui construit ça ? Enfin. Et là peut-être que la prévention c'est aussi au niveau des adultes, aussi qu'on doit la faire à un moment donné et pas seulement au niveau des jeunes.... Alors moi c'est vrai, je me dis agissons sur les petits, parce que c'est l'avenir, c'est l'adulte de demain, c'est eux les publicistes, c'est eux internet, c'est eux qui vont faire le truc. Mais en même temps, si ils se construisent avec une société qui est d'accord pour tolérer des agressions, quelles qu'elles soient, comment on va s'en sortir. Et en effet on a beau leur dire, nous on a un discours pendant une heure en classe, que c'est pas bien, alors on dit pas ça parce que c'est moralisateur. Mais si ils rentrent chez eux et que le père il tabasse la mère, ou l'inverse, vous pouvez toujours parler.

CH : C'est la grande difficulté de bâtir une société sur des principes moraux. Et dans une société hyper marchande, c'est sûr qu'on tient pas beaucoup de fils. A l'école on en tient très peu.

AS2 : Justement, si ça fonctionne pas dans la famille, justement, on peut quand même amener une réflexion. Alors je dis pas que ça marchera sur tous les gamins.

PSY : Mais pas une fois, pas une fois, ça suffira pas !

AS2 : Ça suffira peut-être pour libérer la parole de ce gamin, ah si !

PSY : Non mais là l'idée c'était que tu veux les amener à une sorte de réflexion, l'idée de la boîte à outils c'est ça, c'est amener à prendre conscience.

INF : Mais c'est parce que c'est leur norme depuis qu'ils sont petits, donc ils n'y réfléchissent pas, parce que pour eux c'est leur norme. Combien on en voit de gamins qui prennent des roustes pas possibles, qui disent c'est normal, depuis que je suis né !

PSY : Et qui feront pareil avec leur gosses. Mais pourquoi ? Parce que c'est inconscient.

INF : Bien sûr, et c'est pour ça qu'on peut amener quelque chose aussi. C'est pas des gamins qui vont venir spontanément dans notre bureau ou passer à l'infirmerie ou je ne sais où, mais là peut-être ça peut amener une discussion et ça peut amener une évolution parce qu'on a quand même des retours positifs... Je ne te di pas tous, c'est évident !

PSY : Disons que moi, j'aimerais en toucher un maximum. Là le truc c'est que tu risques d'en toucher qu'un !

INF : Ah mais ça c'est certain.

PSY : Alors un de sauvé c'est déjà !

INF : On ne changera pas tout. On ne peut pas tout changer !

AS2 : On ne peut pas parce qu'après, il y a tellement de facteurs qui rentrent en compte, quand ils rentrent à la maison.

PSY : Mais c'est pour ça que c'est un éveil des consciences.

CH : Mais votre projet, faire passer toutes les classes sur les 4 années, ça finit quand même par prendre...

AS : Énormément de temps !

PSY : Oui, oui... non mais faut pas voir, là je suis dans ma période tout négatif, je suis pessimiste, mais là déjà le fait d'en parler entre nous, c'est déjà beaucoup, et ça fait avancer les choses.

AS2 : À la fin d'une intervention, si ils savent déjà à quelle personne je peux me confier, quel adulte je peux aller rencontrer, en qui je peux avoir confiance. Eh ben c'est déjà énorme.

PSY : Ah oui, mais bien sûr ! En même temps, si je n'y croyais pas, je ne le ferai pas, je n'aurais pas créé cette boîte à outils...

AS : J'entends les enfants qui trouvent que le salaire des femmes n'est pas acceptable, eh ben les gamins en parlent !

CH : Le salaire des femmes est toujours inférieur au salaire des hommes, mais aujourd'hui ce n'est plus acceptable, rien que ça, c'est déjà un sacré changement !

PSY : Oui en même temps, c'était hier le droit des femmes.

5. Annexe 2 : exemple de fiche (BOAT)

RELATION ET SEXUALITÉ

Sexting

Inspiré du module de prévention en milieu scolaire sur le cyberharcèlement – CRIAVS-LR 2013

objectifs

- Prendre conscience des risques et des conséquences associés à la divulgation d'informations personnelles par le biais d'Internet.
- Identifier la fonction et la responsabilité de chacun des protagonistes dans une situation de cyber harcèlement.

déroulement

- Introduisez la rencontre en disant aux jeunes qu'ils vont parler d'Internet. Dites-leur qu'ils auront à répondre à un certain nombre de questions à main levée. Levez la main ceux et celles qui...
 - Vont sur internet au moins une fois par semaine ?
 - Vont sur Internet tous les jours ?
 - Vont sur Internet pour :
 - Télécharger de la musique ?
 - Faire de la recherche ?
 - Chatter ?
 - Créer ou modifier leur propre page Web ?

Voyez ce qu'il ressort en majorité de ce sondage. Définissez au besoin les mots : cyberharcèlement, sexting, dédipix...(cf. guide animateur). Inscrivez-les au tableau.

 - Puis distribuez-leur la feuille de route, donnez-leur suffisamment de temps pour lire le texte puis répondez avec eux aux différentes questions ci-dessous.
- Que pensez-vous de cette situation ?
- Qui a fait quoi ?
- Qu'auriez-vous fait à la place de Carla ?
- Qu'auriez-vous fait à la place de Lauren ?
- Pourquoi Carla n'en a parlé à personne ? A qui aurait-elle pu se confier (autre que Lauren) ? Et vous, à qui pourriez-vous vous confier ?
- Quels peuvent être les conséquences dues à un tel comportement ?
- (Conséquences psychiques / Physiques et Conséquences Juridiques)
- Quelles autres formes peuvent prendre le « cyberharcèlement » ?
- Pourquoi est-il plus facile d'harcéler une personne par Internet plutôt qu'en face à face ?
- Quels conseils pourriez-vous donner aux victimes de cyber-harcèlement ?



11/13 ans

90



temps



matériel

- Feuille de route

Conclure : Insister sur la responsabilité de l'ensemble des auteurs et sur les risques de dérapage.

RISQUE ET DÉRAPAGE



Feuille de route



11 / 13 ans

90



CARLA :

Alors qu'elle n'est qu'une jeune lycéenne, joviale et populaire, Carla prend une photo d'elle nue et l'envoie à son petit ami, Adam, dont elle est très amoureuse, qu'elle fréquente alors depuis 2 mois. Peu de temps après et suite à une dispute, le couple se sépare. Pour se venger, Adam envoie la photo à 4 copains qui, à leur tour, la font circuler. Très rapidement, des centaines d'élèves voient cette photo, et les moqueries arrivent. Carla sombre dans une période noire.

« Tout le monde se moquait d'elle, la traitait de pute et d'autres noms dès qu'ils la voyaient arriver dans les couloirs. Elle pleurait tout le temps, m'appelait tous les jours pour me demander quoi faire. Elle ne voulait plus sortir de chez elle, ne voulait plus aller en cours » racontera plus tard sa meilleure amie, Lauren. Pourtant jamais Carla ne portera plainte.

A bout de nerfs, elle décide tout de même de témoigner à visage couvert lors d'une émission de télévision locale. En pleurs, la jeune fille raconte son histoire et implore ses camarades.

« S'il vous plait, je n'en peux plus. Je veux seulement parler de mon histoire pour être sûre que ça n'arrivera plus jamais à personne d'autre. »

Malgré ses absences répétées et son désespoir, elle réussit son examen de fin d'année et prévoit son entrée en fac. Mais Carla ne veut plus sortir de chez elle afin d'éviter les ragots. Elle se retrouve alors très seule... Dans un acte désespéré de voir tout ceci s'arrêter enfin, elle tentera de mettre fin à ses jours.

1- Que pensez-vous de cette situation ?

2- Qui a fait quoi ?

| AUTEUR | CIBLE/VICTIME | TEMOIN |
|--------|---------------|--------|
| | | |

3- Qu'auriez-vous fait à la place de Carla ?

4- Qu'auriez-vous fait à la place de Lauren ?

5- Pourquoi Carla n'en a parlé à personne ? A qui aurait-elle pu se confier (autre que Lauren) ? Et vous, à qui pourriez-vous vous confier ?

6- Quelles peuvent être les conséquences dues à un tel comportement ?

| | AUTEUR | CIBLE/VICTIME | TEMOIN |
|-------------------------------------|--------|---------------|--------|
| Conséquences psychiques / Physiques | | | |
| Conséquences Juridiques | | | |

7- Quelles autres formes peuvent prendre le « cyber-harcèlement » ?

8- Pourquoi est-il plus facile d'harcéler une personne par Internet plutôt qu'en face à face ?

9- Quels conseils pourriez-vous donner aux victimes de cyber-harcèlement ?

RISQUE ET DÉRAPAGE

